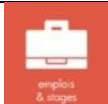



MON STAGE EN FORMATION INITIALE

ETAPE 1 : Recherche de stage

 Consultation de l'annuaire d'entreprises et d'offres sur « Ma scolarité » « Emplois & stages »	 Consultation de l'Annuaire des établissements ayant déjà reçu des stagiaires sur Pstage	Candidatures spontanées (ouvrages disponibles en B.U. et accès au Guide des ressources emploi en salle de documentation)	Réseaux : - Sociaux - Professionnels - Personnels	Accompagnement d'une conseillère CAP AVENIR en Salle de documentation
--	--	---	--	--

ETAPE 2 : Compléter l'imprimé contact

Ce document recense les informations nécessaires à la saisie de la convention de stage ce qui vous permettra de compléter cette dernière sans difficulté.

L'imprimé contact pour un stage en France ou à l'étranger est disponible sur la page d'accueil de Pstage ou auprès de votre service scolarité.


Le service CAP AVENIR vous conseille de compléter cet imprimé avec votre tuteur professionnel en apportant un soin particulier à la définition du thème de stage, des tâches qui seront réalisées et compétences à développer ou à acquérir.

ETAPE 3 : Valider pédagogiquement votre demande de stage

L'imprimé contact doit être soumis à l'enseignant référent pour validation pédagogique.

ETAPE 4 : Saisir la convention de stage et n'imprimer que celle que pour l'étranger



- Aller dans votre ENT sur Pstage
- Saisir les informations collectées sur votre imprimé contact ( des infobulles vous aident tout au long de votre parcours)
- Cliquer sur « Créer » lors de la dernière étape de saisie.
- Stage en France et en Outre-mer : votre secrétariat se chargera du circuit de signatures par voie électronique.
- Stage à l'étranger : Imprimez la convention en 5 exemplaires

Après avoir signer les documents, transmettez les conventions à l'établissement d'accueil puis à votre secrétariat d'UFR/Faculté avec votre attestation de Carte vitale et votre attestation d'assurance (une convention avec signatures originales devra être transmise à votre secrétariat).

Demandez auprès de votre CPAM : la Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) si votre stage est réalisé en Europe

Prenez contact avec le service des Relations Internationales pour vérifier votre éligibilité à une aide financière et constituer le dossier de demande.

Inscrivez-vous sur le site Ariane avant votre départ <https://fildariane.diplomatie.gouv.fr/fildariane-internet/accueil>

ETAPE 5 : Transmettre la convention de stage

En France : suite aux signatures électroniques, chacune des parties, recevra un exemplaire du document par voie électronique.

A l'étranger : vous transmettez obligatoirement un exemplaire de la convention de stage au responsable légal de l'établissement d'accueil et garderez un exemplaire.